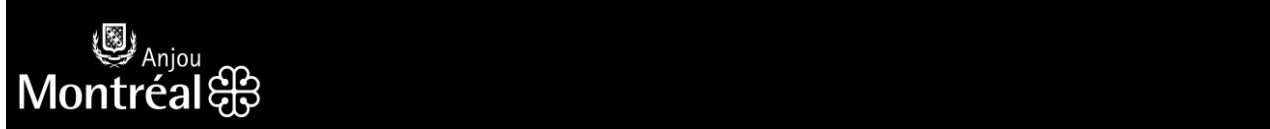


AVIS PUBLIC



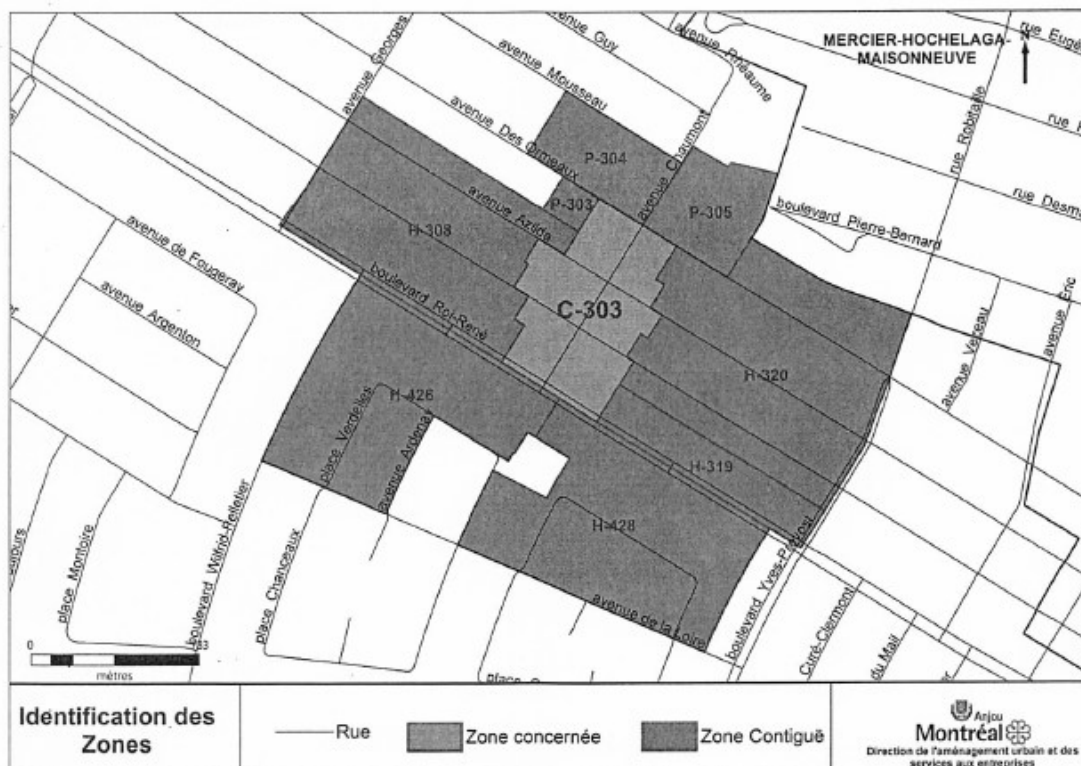
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION 2 MAI 2023 À 18H30

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION PP-79-003-01

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement a adopté, lors de sa séance ordinaire du 4 avril 2023, un projet de résolution en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138) afin d'autoriser le projet particulier suivant :

- Projet particulier PP-79-003-01 en vue de modifier la Résolution CA21 12123 concernant le projet de construction d'un bâtiment résidentiel avec rez-de-chaussée commercial situé au 8601, 8605 et 8613, avenue de Chaumont, afin de prolonger le délai de réalisation.

Conformément à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (R.L.R.Q., c. A-19.1), le conseil tiendra une assemblée de consultation publique sur ce projet le **2 mai 2023** à 18h30, à la Mairie d'Anjou au 7701, boul. Louis-H.-La Fontaine. Au cours de cette assemblée, le maire d'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.



Ce projet de résolution ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Pour toute information concernant cette demande, vous pouvez consulter le lien suivant : [Assemblées publiques de consultation à Anjou](#) ou contacter la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises :

7171, rue Bombardier, 2^e étage
(Lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30)
Téléphone : 514-493-8086
Courriel à amenagement.urbain@montreal.ca

Fait à Montréal, le 19 avril 2023.

Josée Kenny
Secrétaire d'arrondissement